



Assemblée générale du jeudi 22 juin 2023  
Cafétéria de l'EMS Goumoens-la-Ville

Madame Véronique Brandon ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux membres, amis, Syndic et Municipaux. Elle remercie les personnes présentes pour leur fidélité. L'orage a dû effrayer les membres... Il n'y a que 24 personnes mais c'est toujours ça, et elle propose de passer directement aux différents points de l'ordre du jour.

1. Appel par liste de présences

La liste a été signée par tous les membres présents soit 24 personnes et 37 membres excusés. Le peu de personnes présentes est constaté sur les 375 membres inscrits mais nous sommes tout de même dans la moyenne annuelle des présences de nos assemblées générales.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 25 juin 2022

Selon le courrier ou courriel reçu, celui-ci était à lire par les membres au préalable pour son acceptation. Madame Véronique Brandon demande s'il y a des remarques ou des questions par rapport à ce PV, ce qui n'est pas le cas. Le PV est accepté par applaudissements.

3. Rapport de la Vice-Présidente

2022 fut une année chargée, après l'annulation des deux dernières assemblées générales suite au Covid et le report du dernier spectacle. En effet, nous avons cumulé cette même année le super-spectacle avec les Sissi's, qui a été un franc succès, ainsi que le Marchâteaux et la soirée FASILA. L'année a été conséquente mais le Comité est très heureux d'avoir obtenu, sur l'ensemble des trois manifestations, un bénéfice de plus de 13'000 francs. Cela a permis de financer les vacances des Résidents, avec, une semaine à la Grande Borne et une semaine aux Diablerets. Le Comité a visité ces différents lieux et a pu constater la très grande qualité de l'encadrement et des séjours. Les vacanciers sont un peu comme des « coqs en pâte » et c'est tout ce qu'on leur souhaite ! Lors de ces journées de visites, du temps et un repas ont été partagés, des moments très cordiaux et joyeux passés avec les vacanciers.

Encore un mot par rapport à notre cher Président qui nous a quitté en ce début d'année. Le Comité en a été très attristé et adresse ce soir ses pensées à toute sa famille.

Véronique tient encore à remercier l'équipe du Comité : c'est un vrai plaisir de travailler avec ses membres. Elle remercie également la direction de la Fondation et ses collaborateurs sans qui il ne serait pas possible de faire grand-chose. Sans leur soutien, il serait difficile de mener à bien tous nos projets.

Madame Véronique Brandon passe au point 4 sur le rapport de la trésorière.

4. Rapport de la trésorière

La parole est passée à Madame Ariane Favre :

Lecture du rapport (voir document no 1 en annexe du pv)

Madame Véronique Brandon reprend la parole pour informer que la séance sera enregistrée pour l'élaboration du pv et passe la parole à Monsieur Jamain pour le point 5, le rapport des vérificateurs des comptes.

## 5. Rapport de la commission des vérificateurs

Le rapport est lu par Monsieur Philippe Jamain, rapporteur (voir document no 2 en annexe du pv).

Madame Véronique Brandon reprend la parole et demande, avant de passer à l'approbation des comptes, s'il y a des questions, ce qui n'est pas le cas.

## 5. Acceptation des comptes et décharge au Comité

Le point 5 est soumis à votation à main levée. Les comptes sont acceptés à l'unanimité ainsi que la décharge aux vérificateurs, au trésorier et au Comité.

La Vice-Présidente remercie les vérificateurs et Madame Ariane Favre pour son excellent travail.

## 6. Nomination des vérificateurs des comptes

La nomination n'est pas le bon terme puisque les vérificateurs sont nommés pour 2 ans. Nous gardons donc, avec grand plaisir, Monsieur Philippe Jamain pour les communes et Madame Isabelle Risch pour les privés. Monsieur Patrick Keller, qui est le suppléant pour représenter les privés, ne peut plus exercer cette fonction car il va être proposé comme nouveau membre du Comité. Madame Véronique Brandon demande si une personne se propose spontanément ou si quelqu'un veut proposer une personne. Madame Corinne Judlin propose Monsieur Jean-Marc Pouly de St-Barthélemy. Remerciements de la part de Madame Brandon et approbation du suppléant, sous applaudissements.

## 7. Cotisations

Toujours aucun changement pour l'instant, CHF 20.- pour les personnes physiques et CHF 50.- pour les personnes morales, chacun est cependant libre de verser un montant plus élevé.

La parole est passée à Monsieur Frédéric Thomas.

## 8 Informations de Monsieur Frédéric Thomas, directeur général de la Fondation Les Châteaux

Le directeur de l'institution salue l'assemblée et désire nous informer des activités et événements de la Fondation.

Il y a eu presque 3 ans de pandémie. Alors que la situation s'améliore, en tout cas dans notre activité, et que le soleil pointe le bout de son nez, malheureusement la situation géopolitique s'aggrave et notamment au niveau de l'économie. En effet, la guerre, l'inflation, la pénurie énergétique et la hausse des taux noircissent notre quotidien. C'est pourquoi, il souhaite commencer son intervention par les collaborateurs.

### Ressources humaines

Vous pouvez le constater, le moral des troupes a été fortement mis à contribution par la pandémie ainsi que les mauvaises nouvelles qui ont suivi. Malgré tout cela, nos collègues ont toujours fait preuve d'un engagement sans faille auprès de nos aînés et des familles. L'accompagnement a toujours été de qualité, l'aspect sécuritaire et des soins aussi. Monsieur Thomas tient à leur adresser un sincère MERCI et surtout vous le faire partager.

Concernant la « vie de Châteaux », voici quelques principales informations.

### CAT (Centre d'accueil temporaire) à Echallens

- L'activité du CAT, même si on était en fin de pandémie, a subi une baisse durant l'année 2022 pour diverses raisons : la pandémie, surtout en début d'année (c'est en effet compliqué étant donné que ce sont des personnes qui viennent du domicile pour passer la journée donc il y a un mélange de population qui est toujours assez important) mais aussi en termes de mutations (les personnes qui ne répondent plus à la mission soit par un placement en EMS ou en court séjour ou suite à un décès).

Nous sommes justement en train de renouveler nos Bénéficiaires. Le tir est justement en passe d'être corrigé par l'équipe du CAT qui a fait un grand travail de « marketing », si on peut appeler ça comme ça, auprès des différentes Associations, Communes, cabinets médicaux et aussi par le biais des différentes rencontres que nous faisons.

- Font partie de ces rencontres la collaboration avec Proxy, le CMS, Espace proche, etc. Peut-être certains d'entre vous ont pu assister mercredi passé, à la cafétéria d'Echallens, à une rencontre de ces Associations pour soutenir les proches aidants. Ces soirées à thème continuent. Les proches aidants restent au cœur de nos préoccupations.
- Concernant le projet « Vieillir 2030 », abordé l'année dernière, qui consistait à avoir un mix de missions auprès du CAT (notamment en étant les précurseurs à proposer des nuits dans notre centre d'accueil), les instances de l'Etat l'ont jugé non-prioritaire. Malgré la déception, le projet ne sera pas abandonné car dans les prochaines années ce genre de prestations sera de plus en plus nécessaire. Notre population au CAT évolue, les personnes arrivent avec des pathologies un peu plus importantes. Il y a beaucoup de demandes de courts séjours car les proches aidants partent en vacances ou sont absents professionnellement, etc. L'idée était : plutôt que de placer ces personnes dans un environnement qu'ils ne connaissent pas, c'était de pouvoir les garder sur le site avec des Bénéficiaires et des collaborateurs qu'ils connaissent. Même si ce projet est jugé non-prioritaire cette prestation va sûrement revenir sur le devant de la scène.

### Logements protégés

#### Bô-Regard à Villars-le-Terroir

- Concernant l'exploitation, tout va bien. L'accompagnement est de qualité avec un grand nombre de prestations. Il y a beaucoup de satisfaction et une ambiance qui est extraordinaire. Les Bénéficiaires font des activités entre eux, même sans la présence de la référente sociale.
- L'Espace Commun est terminé. Cet espace, d'une grandeur assez impressionnante, offre une belle quantité d'opportunités pour nous mais aussi pour les Bénéficiaires et leurs familles qui peuvent l'utiliser pour faire des activités.
- Côté projet, malheureusement les services de l'Etat n'arrivent pas à se mettre d'accord entre la Santé et le Territoire malgré l'annonce en grande pompe des Conseillères d'Etat Madame Ruiz et Madame Luisier. Nous avons un projet d'une deuxième étape qui traîne un peu car il faut se mettre d'accord entre les problématiques de la LAT pour l'utilisation du terrain, ce qui n'est pas forcément évident à régler. Une entente est toutefois espérée, suite à la conférence de presse du Canton, qui dit tenir à vouloir doubler sa prestation de logements protégés, qui s'appellera bientôt LADA, mais les terrains se font rares. Toutefois, là les conditions sont réunies pour pouvoir faire la deuxième étape. A suivre.

#### Ô-Talent à Cugy

- Le projet a été ouvert en même temps et tout va bien. Ce qui est intéressant c'est, qu'autant sur Villars il y a des personnes avec une amplitude d'âge plutôt restreinte, que sur Cugy, qui est un petit peu plus grand, nous avons le plus vieux Bénéficiaire qui a 94 ans et le plus jeune qui a 35 ans. C'est donc évident, qu'en terme d'accompagnement, il faut aussi différencier en fonction des envies des Bénéficiaires.

### Projets

Il y a deux nouveaux projets en cours :

- A Bercher, une structure de 7 appartements verra le jour normalement dans le dernier trimestre 2023. C'est aussi financé par des investisseurs privés. A noter que cette résidence sera conventionnée. Elle pourra accueillir les personnes autonomes financièrement comme les non-autonomes.
- A Goumoëns, nous assurerons la gestion de la Résidence « Le Goût du Bonheur », qui est un peu plus haut dans la rue qui va sur Penthérez, avec ses 7 appartements. Le début d'exploitation est prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 en fonction des travaux qui seront réalisés.

Concernant ces structures d'accompagnement médico-sociales, ce maintien à domicile, pour la Fondation est important car nous sommes dans une région au centre du Canton, il n'y a pas forcément d'hôpitaux qui sont à proximité, donc c'est un enjeu majeur surtout avec une démographie en forte progression. Lors de la conférence de presse, il a été mentionné également les différents projets d'hébergement avec la création de 2300 lits qui devraient s'additionner avec ces structures de maintien à domicile, notamment chez les plus de 65 ans. La Fondation ne peut que se réjouir d'être un acteur principal dans cette prestation qui lui tient fortement à cœur.

### EMS Echallens

Un rythme normal a repris, sans contradiction sauf en cas de grippe, gastro et consort mais avec la maîtrise du Covid, les protocoles sont connus et appliqués. Bien que le rythme normal ait repris, il y a eu un coup de mou chez mes collègues d'Echallens et Goumoëns. En effet, avec les mauvaises nouvelles mentionnées en préambule qui ont un peu plombé le moral, il était important de remotiver les troupes et être inventif. Un groupe « pénurie des collaborateurs » a été créé. A ce qui a pu être vu régulièrement dans la presse, il y a beaucoup de lits d'hôpitaux qui sont fermés car c'est bien joli d'ouvrir des lits mais sans personne pour s'en occuper c'est compliqué. Donc notre but c'était de favoriser nos collaborateurs, d'avoir des places de travail attractives, de les écouter. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, des horaires continus ont également été mis en place (car il faut être présent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 donc ce n'est pas évident) pour favoriser le moins de transport possible et donner un peu plus de liberté dans l'organisation sociale des collaborateurs par rapport à ces horaires. Une carte avantage a aussi été créée, via Héviva l'organisation faitière, qui permet d'avoir un nombre de réductions importantes auprès de différents commerces (voyage, coop, appareil ménager, pour la maison, etc.). La Fondation a été précurseur car elle a été la Fondation test. Cela marche bien, avec un taux d'utilisation de 75%. Il y a aussi des tombolas pour récompenser l'ensemble des collaborateurs. Une carte avantage « locale » est en cours de finalisation afin de ne pas oublier les commerçants de la région avec aussi entre 15 et 20 commerces (boulangerie, boucherie, restaurant, etc.) qui proposent des réductions aux collaborateurs.

Il y a une année, je vous parlais de notre intention de rénover le site d'Echallens, faute de quoi, nous ne serions plus compétitifs. Pour rappel, à l'époque, la population était complètement différente. Le site d'Echallens a été ouvert dans les années 90. Les normes architecturales prévoyaient une chambre avec un lavabo et les installations logistiques étaient au milieu des unités.

Donc, avec l'augmentation des pathologies de nos Résidents, l'augmentation des attentes des proches, la transformation du parc EMS du Canton, il est important d'anticiper l'avenir. L'idée est de créer que des chambres à un lit avec des WC et douches privatives. Aujourd'hui je peux vous annoncer que notre projet a été retenu comme prioritaire et le premier rendez-vous avec les services de l'état aura lieu le 5 septembre. Une confirmation doit encore arriver suite à la conférence de presse qui annonce la création ou la rénovation de 2300 lits dont l'EMS fait partie.

Il est important de pouvoir offrir sur Echallens des prestations de qualité.

Je vous rappelle le principe : une fois le nouvel Ems de Goumoëns en fonction, l'idée est de transférer les Résidents d'Echallens sur le nouveau et l'ancien site de Goumoëns afin de pouvoir rénover à vide. On a eu l'occasion d'assister à la rénovation de la Coop d'Echallens et ce n'était pas simple.

### EMS Goumoëns

Même remarque pour notre site de Goumoëns concernant l'opérationnel. Nous avons également remotivé les troupes avec la nouvelle organisation, les cartes avantages et tout ce qui va avec.

Le projet actuel qui nous tient à cœur est la construction du nouvel EMS juste à côté. A l'heure actuelle, le planning est tenu. Nous allons, d'ici la fin de l'année, déposer la demande de permis, récolter des soumissions, passage à la CTSAP (Commission thématique du Grand Conseil) et ensuite au Conseil d'Etat pour la demande de financement. Le début des travaux est prévu dans moins d'une année, dans le premier trimestre 2024.

J'en profite ici pour remercier tous les membres de la COPRO (Commission de projet) et également la Commune de Goumoëns pour son soutien par l'intermédiaire de Monsieur Jamain, syndic, qui est salué. Il y a une excellente ambiance, une bonne organisation qui fait se réjouir.

D'autre part, je tiens également à vous informer que la Fondation a renouvelé le label pour la prise en charge de la douleur sur ses deux sites d'hébergement. C'est important car tout le monde ne le fait pas. On sait que la douleur est quelque chose de fondamental.

Nous avons également mis en place un plan pour la pénurie d'énergie en 3 phases : gestes simples (la lumière est-elle nécessaire, faut-il ouvrir la fenêtre, etc.), l'adaptation du matériel (les ampoules sont-elles adaptées, faut-il mettre des LED, les radiateurs ont-ils été purgés, les tuyaux de la chaufferie sont-ils isolés, etc.) et revoir les infrastructures (sur Goumoens, il y a un nouveau projet donc on ne va pas investir dans des pompes à chaleur ou autre ainsi que sur Echallens mais c'est important de savoir si on va faire poser des panneaux photovoltaïques ou refaire l'étanchéité des façades, etc.). Un plan de continuité a également été mis en place car l'année prochaine les taxes vont augmenter de 12% minimum et la pénurie est toujours d'actualité. Ce plan est nécessaire pour continuer à faire nos activités et s'occuper des Résidents (préparer les repas, veiller à ce que les personnes soient en sécurité). Il définit toutes les opérations qui sont nécessaires à leur bien-être.

Nous constatons que le marché du travail devient tendu, tous secteurs confondus. On parle beaucoup du personnel soignant mais pour d'autres fonctions, notamment hôtelières, ce n'est pas évident. Une nouvelle organisation a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de faciliter la vie de nos collaborateurs présents mais aussi d'attirer de nouveaux collaborateurs de l'extérieur. C'est toujours en période d'essai, il faut compter environ une année, l'idée est de garder les compétences chez nous et d'en attirer d'ailleurs avec les moyens du bord (il est évident que si les salaires pouvaient être doublés ça serait fait mais ça n'est malheureusement pas le cas)

Pour terminer, Monsieur Thomas tient à remercier du fond du cœur, déjà la cuisine, qui a préparé pour la suite un apéritif dinatoire, le service technique via Monsieur Bocion qui a mis en place la salle et Cristina et Floriane qui vont aider au service. Il remercie sincèrement l'ensemble de ses collègues, comme dit en préambule, on dit toujours il faut un directeur mais sans eux, il ne serait rien du tout. Un remerciement pour leur travail remarquable. Des soucis, il y en a, comme dans n'importe quelle entreprise, mais en règle générale il a beaucoup de chance d'avoir des collaborateurs comme il y en a aux Châteaux. Un remerciement également au Comité, qu'il voit tous les mois, et au Conseil de Fondation pour leur confiance et leur soutien. C'est très constructif et très appréciable pour un directeur et, bien entendu, par ce qu'on est là aussi pour ça, c'est l'Association des Amis qui répond toujours à nos demandes que ce soit pour un soutien, un projet, il y a toujours une réponse favorable. On est allé la semaine passée à l'Auberson, il faisait un temps splendide, quand on voit l'ambiance des Résidents présents et la banane qu'ils avaient, si vous permettez l'expression, il se dit qu'on est vraiment dans le juste. Pour la Fondation c'est vraiment très important car il n'y a pas beaucoup de Fondation qui ont une organisation de soutien et elles sont beaucoup moins actives que la nôtre et pour nous c'est juste remarquable. Il tient à les remercier pour leurs engagements auprès de nos aînés. MERCI A VOUS TOUS. VIVE LES AMIS, VIVE LA FONDATION.

Madame Véronique Brandon reprend la parole et remercie Monsieur Thomas.

## 9. Activités en cours et futures

### **2023**

Une information a été jointe au courrier reçu, informant de l'organisation d'un souper spectacle cette année avec Karine C. Véronique a pu voir deux de ses spectacles et la trouve très pétillante et drôle. A l'occasion de ce souper-spectacle elle proposera un best-of de ses sketches parmi tous ses spectacles. Véronique invite les personnes à venir pour passer un bon moment avec un bon repas (jambon, gratin, dessert). Il ne faut pas hésiter à prendre des flyers pour les distribuer. Ça va être une super soirée comme l'année passée. Les personnes étaient très contentes avec les Sissi's et nous espérons qu'il en sera de même avec Karine C.

Cette année il y a eu également la création du logo de l'Association. Cela tenait à cœur du Comité depuis un moment d'en avoir un, entre autres, pour une meilleure identification de nos communications. « L'ancien » faisait un peu bricolage (il avait été créé par Véronique donc elle peut se permettre de le dire). Pour le moment, il se trouve uniquement sur le flyer car c'est tout nouveau, il vient de sortir mais il sera remplacé au fur et à mesure.

## 2024

Nous retrouverons Marchâteaux, une journée familiale dans les jardins de l'EMS, et FASILA, notre soirée avec un quiz géant pendant un repas servi. Les dates ne sont pas encore arrêtées car des informations doivent être prises au niveau des programmes des écoles. En effet, l'année passée il n'y a pas eu de familles au Marchâteaux car la fête des écoles est tombée le même samedi ; ce qui a créé un déficit de familles et d'enfants lors de la manifestation. Le Comité va attendre les infos du programme des écoles, si la fête est à nouveau planifiée un samedi, car c'était une première. Une information sera communiquée dès que les dates seront arrêtées.

Il y a également le projet de créer notre propre site, de mettre en place un cloud pour déposer tous nos dossiers afin que toutes les personnes du Comité puissent avoir accès à l'intégralité des documents, en tout temps (pas juste la Trésorière avec les finances, la Secrétaire avec le courrier, etc.). C'est un projet à l'étude.

### 10. Admission et nominations

Comme vous le savez, nous sommes régulièrement à la recherche de nouveaux membres.

**10.1 Monsieur Patrick Keller** a été approché et il a accepté de bien vouloir rejoindre le Comité. Maintenant, si c'est votre souhait, nous allons passer à l'éligibilité, mais d'abord Patrick va se présenter afin de mieux le connaître.

Lecture de la lettre (voir document no 3 en annexe du pv). Véronique demande si l'élection de Patrick est acceptée.

L'élection de Monsieur Patrick Keller est acceptée à l'unanimité par applaudissements.

Véronique remercie l'assemblée et souhaite la bienvenue à Patrick au Comité, qui se réjouit de collaborer avec lui.

**10.2 Poste de présidente** : Madame Véronique Brandon se présente à ce poste.

Membre depuis 2006, toujours autant de plaisir à travailler avec le Comité d'autant plus que c'est pour une noble cause. Ça lui tient vraiment à cœur et elle est encore motivée pour passer encore un peu de temps pour l'Association. C'est avec plaisir qu'elle se propose, elle serait heureuse d'être acceptée à ce poste de Présidente.

Applaudissements

L'élection de Madame Véronique Brandon au poste de Présidente est acceptée à l'unanimité par applaudissements. Avec les remerciements de Véronique.

### 10.3 Réélection des autres membres du Comité.

Elle se fait tous les 4 ans, la dernière fois c'était en 2019, donc c'est cette année qu'il faut réélire les autres membres du Comité. Toutefois, au préalable, Véronique va lire la lettre de notre collègue et ami, Monsieur Nicolas Croce, qui malheureusement nous a donné sa lettre de démission.

Lecture du texte (voir document no 4 en annexe du pv)

Véronique se devait de lire cette lettre de démission avant de passer à la réélection du Comité.

Nous vous proposons :

Patrick Keller : nouveau membre

Véronique Brandon : Présidente (avec signature bancaire).

May-Rose Recouso : Secrétaire (avec signature bancaire)

Ariane Favre : Trésorière (avec signature bancaire)

Bernadette Martin : membre

Michel Schuler : membre

Véronique demande si tous sont d'accord de continuer au Comité.

Applaudissements

La réélection du Comité est acceptée à l'unanimité par applaudissements avec les remerciements de la Présidente.

#### 11. Propositions individuelles et Divers

Est-ce qu'une personne veut prendre la parole ?

Monsieur Carlos Bujard, Municipal à Fey prend la parole. Il voulait dire le plaisir qu'il a d'être présent ce soir et la saveur particulière que représente sa participation à cette assemblée car sa maman a travaillé pendant 15 ans à l'EMS les Châteaux. Monsieur Thomas l'a relevé tout à l'heure, elle n'avait jamais de mots assez forts pour dire le plaisir qu'elle avait de participer aux activités qui étaient faites avec l'EMS ainsi que pour le travail effectué. Il voulait remercier, de sa part, le travail fait pour l'EMS.

Madame Corinne Judlin prend la parole pour remercier pour son travail le Comité, le Directeur et surtout les collaboratrices et collaborateurs en EMS et demande à ce que ses remerciements soient transmis. Les gens ne sont pas toujours présents quand ils sont félicités et il faut aussi y penser. Bien sûr, une salutation aussi aux Résidents.

Madame Judlin a une question sur la démission de Monsieur Croce. Il ne sera pas remplacé tout de suite ? Véronique répond que la lettre a été donnée avant-hier et qu'il nous faut un peu de temps pour trouver de nouveaux membres, d'ailleurs nous venons d'accueillir Monsieur Patric Keller. Madame Judlin pensait que ce dernier remplaçait Monsieur Dominique Sberna. Véronique explique que les recherches se poursuivent en continu, le Comité y veille.

Véronique demande s'il y a d'autres remarques, demandes, propositions, questions ?

Monsieur Thomas prend la parole pour dire qu'il avait remercié le Comité, le Conseil, etc. mais à quelque part il doit surtout remercier les membres de l'association de participer, de nous soutenir par vos cotisations, vos présences quand il y a des manifestations. Il est important pour Monsieur Thomas de rectifier son discours.

Madame Judlin reprend la parole car elle s'est trouvée il y a environ un mois sur le site. Julien était devant le poulailler et il était en train d'enlever un bidim avec pleins de petits cailloux Elle s'est faite la réflexion que ça ne devait pas être évident pour les personnes avec un rollator. Il a répondu que les personnes devaient faire le tour pour y accéder. Lorsqu'elle était au Comité elle se souvient que tout n'avait pas pu être bitumé pour que ça puisse rouler facilement avec un rollator. Elle demande si l'Association peut trouver un moyen de financer des travaux pour que les personnes puissent circuler facilement.

Véronique remercie Madame Judlin. La proposition est notée et va être étudiée.

Elle demande s'il n'y a plus de questions ? Les personnes sont remerciées pour leur fidélité parce que, comme le disait Frédéric, c'est aussi grâce aux cotisations des membres qu'on peut continuer nos projets.

Madame Véronique Brandon lève l'assemblée à 20h30 et invite les personnes à venir partager le verre de l'amitié et l'agape qui a été préparée par le personnel de l'EMS. Merci beaucoup.

  
Véronique Brandon  
Vice-Présidente

  
May-Rose Recous  
Secrétaire

Goumoens-la-Ville, le 27 mars 2024

4 annexes mentionnées